



Accompagnement du stagiaire

Prise de contact téléphonique au 01 43 37 16 16 avec A.C.B pour informations générales, pédagogiques et administratives – Etude de la demande avec Frédéric VALENTIN.



Le stagiaire remplit une fiche d'inscription et adresse un C.V par mail ou voie postale. Les inscriptions se font jusqu'à 10 jours avant le début de la formation.



Etude de la candidature par Frédéric VALENTIN et un formateur pour validation de l'inscription pédagogique.



Si la candidature est retenue, ACB accuse réception de l'inscription administrative au stagiaire et envoie deux conventions de formation dont un exemplaire signé est à nous retourner, accompagné d'un acompte de 30% du montant de la formation.

15 jours avant le stage, le stagiaire reçoit une convocation l'informant de tous les renseignements relatifs à l'organisation. Les stagiaires sont invités à remplir un questionnaire avant d'entrer en formation. Le stagiaire reçoit également le document « Accompagnement du stagiaire ».



1er regroupement : Le formateur recueille les attentes et objectifs des participants, afin d'adapter son intervention à la demande des stagiaires.



Avant chaque regroupement (1 semaine avant), le stagiaire reçoit par mail l'information rappelant le nom du formateur, le lieu et le titre de l'intervention.



Le jour de la formation : Chaque stagiaire signe la feuille d'émargement matin et après-midi. Cela permet d'attester de votre présence, ce qui répond à une obligation exigée par la législation sur la formation professionnelle continue pour la prise en charge de votre stage.



La semaine qui suit la formation : envoi des power-point, bibliographie...



Evaluation groupale à mi-parcours (pour les formations longues, >à 3 jours), afin d'identifier les points positifs et axes d'améliorations.



Dernier jour de formation :

Echange groupale sur la formation, son contenu et la qualité des interventions

Evaluer les compétences acquises et distribution des questionnaires sur la qualité de la formation.



Analyse statistique après retour des questionnaires par Léa CERVO.



- A la fin de la formation, un certificat de stage est remis au stagiaire
- La facture et l'attestation de présence sont envoyées à l'employeur.



Absences exceptionnelles

En cas d'absence exceptionnelle, vous devez contacter Frédéric Valentin. Toute absence sera déduite de l'attestation de présence.



Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

Frédéric Valentin

Léa Cervo

Amis du Centre Claude Bernard
20 rue Larrey – 75005 Paris

☎ 01.43.37.16.16 ✉ acb@centreclaudebernard.asso.fr

Siret : 381188 382 00026 – APE : 8559B – n° formateur : 11 75 16 100 75